



Tiré à part

Jean-Baptiste SANTAMARIA - Fabio VENTORINO

PUBLICATION

**DU CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDES
BOURGUIGNONNES (XIV^e-XVI^e s.)**

N° 65 – 2025

**« Hôtels et vie de cour en pays bourguignons et voisins
(XIV^e-XVI^e siècles) »**

sous la direction
d'Alain MARCHANDISSE
et Eva PIBIRI

JEAN-BAPTISTE SANTAMARIA

Université de Lille – IRHiS, UMR 8529

et

FABIO VENTORINO

Université de Liège – Transitions. Moyen Âge et première Modernité

**ROBERT DE FLORIGNY ET AGNÈS DE BLAISY :
UN NOBLE COUPLE À LA COUR DE BOURGOGNE
(1364-1425)**

Entre son accession au duché de Bourgogne en 1363 et son mariage avec Marguerite de Male en 1369, Philippe le Hardi s'entoura d'individus étroitement liés à la royauté, principalement issus des milieux parisiens et « français », occupant des postes de premier plan au sein de son conseil et de son hôtel. Parallèlement, les nobles bourguignons du duché se rallièrent rapidement au duc, notamment grâce à l'influence exercée par le roi Jean II le Bon sur la principauté, qu'il avait administrée depuis 1350 au nom de son beau-fils, Philippe de Rouvres, mort en 1361¹. Ce phénomène se renforça par la volonté de Philippe le Hardi, dépourvu d'autres titres que celui de duc de Bourgogne jusqu'en 1384, d'accorder une place majeure à ses chambellans, écuyers et autres membres de son hôtel.

Bien que les études sur la noblesse bourguignonne des XIV^e et XV^e siècles soient nombreuses, peu d'entre elles s'intéressent au service conjoint des couples nobles dans l'hôtel. Pourtant, les sources comptables et normatives de l'État bourguignon mettent en évidence leur présence, révélant une organisation profondément familiale du service qui favorisa un ancrage durable dans l'entourage de la Maison

¹ Sur cette question, voir M.-T. CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne, 1315-1477*, Villeneuve d'Ascq, 1997; B. SCHNERB, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, 1999, p. 43-54; F. BERLAND, *La cour de Bourgogne à Paris, 1363-1422*, Thèse de doctorat en histoire, ULille, 2011; F. VENTORINO, *Au service du prince. L'hôtel de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne : étude d'une société politique curiale à la fin du Moyen Âge (1363-1404)*, thèse de doctorat en histoire, ULiège (dir. A. MARCHANDISSE), en préparation.

ducale². L'analyse de ces couples fournit également de précieuses informations sur les relations entre Philippe le Hardi et Marguerite de Male et l'imbrication de leurs hôtels respectifs, ainsi que sur leurs stratégies familiales et territoriales.

L'entrée à la cour de Bourgogne du couple formé par Robert de Florigny et Agnès de Blaisy illustre de manière significative ce processus d'intégration de lignages bourguignons au service des ducs Valois de Bourgogne. Cette étude se propose de retracer le profil de cette famille, d'analyser les modalités de son ascension et ses nombreux réseaux d'influence, ainsi que d'observer son rôle dans les destinées du couple ducal. Cette approche particulière offre un éclairage précieux des réalités à la fois institutionnelles, économiques, sociales et humaines qui caractérisent la société de cour à la fin du Moyen Âge.

1. Des réseaux familiaux au service des Valois

a) *Les Fleurigny*

Robert de Florigny fut l'un des premiers Bourguignons à se rallier à Philippe le Hardi dès son avènement ; encore jeune, il est mentionné pour la première fois dans la documentation en 1364, servant comme écuyer tranchant du duc de Bourgogne³. Il semble lié à une famille de petite noblesse, les Fleurigny, possessionnés autour des seigneuries de Fleurigny et de Saint-Florentin, dans le domaine royal, aux confins de la Champagne, du Nivernais et de la Basse-Bourgogne⁴.

Les premières mentions du château de Fleurigny remontent au milieu du XIII^e siècle : il appartenait alors à Érard de Brienne, seigneur de Ramerupt, époux de Philippa de Champagne⁵. Après ses échecs politiques et militaires lors de la guerre de succession du comté de Champagne, il fut contraint de céder une partie de ses biens, dont la seigneurie de Fleurigny, qu'il vendit pour 1 400 livres à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, d'après des lettres datées de janvier 1226⁶. Si

² Sur le service de ces familles nobles à la cour de Bourgogne, l'on citera notamment W. PARAVICINI, *Guy de Brimeu. Der burgundische Staat und seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen*, Bonn, 1975 ; Id., Montée, crise, réorientation. Pour une histoire de la famille de Croÿ au XV^e siècle, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 98/2, 2020, p. 148-355 ; B. SCHNERB, *Enguerrand de Bournonville et les siens. Un lignage noble du Boulonnais aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1997 ; Id., *La noblesse au service du prince. Les Saveuse : un hostel noble de Picardie au temps de l'État bourguignon (v. 1380-v. 1490)*, Turnhout, 2018.

³ *Inventaires mobiliers et extrait des comptes des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois (1363-1477)*, t. 1, *Philippe le Hardi, 1363-1377*, éd. B. PROST, Paris, 1902-1904, p. 238. Dans cet article nous utiliserons la graphie « Florigny », qui est la plus couramment utilisée dans les sources.

⁴ Fleurigny : France, dép. Yonne, arr. Sens, aj. comm. Thorigny-sur-Oreuse.

⁵ Le château fut construit sur des terres héritées de sa mère, Adélaïde de Traînel-Venizy.

⁶ E. MANNIER, *Ordre de Malte. Les commanderies du Grand-Prieuré de France d'après les documents inédits conservés aux Archives Nationales à Paris*, Paris, 1872, p. 336-337.

l'histoire de la transmission de la seigneurie à la famille de Fleurigny demeure obscure, on observe néanmoins l'apparition progressive de ses membres dans l'entourage des Valois, qui leur confient des responsabilités à la cour.

En effet, Robert de Florigny serait l'un des fils du chevalier Jean de Florigny qui servait la Maison de France, au moins depuis le règne de Philippe VI⁷. Chambellan du roi Jean II le Bon, Jean de Florigny avait également intégré le service du dauphin Charles, le futur Charles V, en qualité de maître d'hôtel, comme le révèlent plusieurs quittances de gages, dont la plus ancienne est datée du 13 août 1355⁸. Après la défaite française à Poitiers le 19 septembre 1356, Jean continua de servir le régent Charles, toujours en tant que maître d'hôtel. En 1358, il siégeait au conseil de régence chargé de traiter des questions monétaires, aux côtés de figures telles que Jean de Dormans, Bureau de La Rivière, Nicolas Braque, Pépin Des Essars, Pierre de Villiers et d'autres⁹. L'année précédente, en reconnaissance de ses bons services, *fait longement et loyalment a noz treschiers ayol et ayole le roy Phelippe et la royne Jehanne sa femme, et a nostre dit seigneur et pere, et a nous*, le dauphin décida de lui octroyer la maison forte de Gourdez, à Morancez, près de Chartres, ainsi qu'une rente de 100 livres, qui avait été confisquée au défunt Huet de Brion, partisan de Charles le Mauvais¹⁰. Cependant, Jean de Florigny mourut brutalement au début de l'année 1359 et fut enterré au couvent des cordeliers de Chartres¹¹.

Il n'est donc guère surprenant que Philippe le Hardi, qui avait sans doute côtoyé Jean de Florigny à la cour de son père et de son frère, choisisse de retenir le jeune Robert à son service au début de son principat. Au-delà du sentiment affectif et de l'attachement personnel que le duc pouvait éprouver envers lui, se dessine une stratégie claire de renforcement des réseaux en Bourgogne, amorcée dès 1363, répondant à des objectifs politiques et territoriaux pour un prince venant d'acquérir une nouvelle principauté. Cela vaut non seulement pour Robert de Florigny, mais également pour sa future épouse, Agnès de Blaisy.

b) Les Blaisy

Agnès de Blaisy fit partie de ces authentiques Bourguignonnes se retrouvant très tôt dans l'entourage de Marguerite de Male, qui, bien que flamande, fut

⁷ PARIS, Archives Nationales de France (= ANF), JJ 089, fol. 47v.

⁸ *Ibid.*, Bibliothèque nationale de France (= BnF), Coll. Pièces originales (= P.O.) 1168, dossier « Florigny ».

⁹ R. CAZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, 1982, p. 364.

¹⁰ PARIS, ANF, JJ 089, fol. 47v.

¹¹ C. BILLOT, *Chartres à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1987, p. 299.

rapidement encadrée de dames du pays, épouses de proches de Philippe le Hardi¹². Agnès était la fille de Geoffroi de Blaisy et de Jeanne de Rupt. Par son père, elle descendait d'un lignage bourguignon ancien et puissant, celui des seigneurs de Blaisy, qui tirait son nom d'un fief directement tenu du duc¹³. Son grand-père était Alexandre I^{er}, seigneur de Blaisy et de Mauvilly¹⁴. Fils cadet, son père Geoffroi avait hérité de la seigneurie de Mauvilly. Il se montra très actif au service des ducs de Bourgogne, notamment sous Eudes IV, mais surtout Philippe de Rouvres¹⁵. En 1352, pendant la régence de Jeanne d'Auvergne, il fut institué gruyer en Bourgogne, une charge qu'il assuma jusqu'en 1360¹⁶. En 1363, alors qu'il n'était encore que duc de Touraine, Philippe le Hardi fit appel à plusieurs seigneurs bourguignons autrefois proches des ducs capétiens pour former son entourage. Parmi eux, figuraient Geoffroy de Blaisy, mais également le maréchal de Bourgogne Hugues de Montjeu, ancien maître d'hôtel de Philippe de Rouvres, ou encore de Guy de Pontailler, par ailleurs époux d'une cousine d'Agnès, Marguerite de Blaisy, morte en 1367¹⁷. Le 12 juillet de cette même année, le duc de Bourgogne partagea un dîner à Mauvilly dans la maison forte de Geoffroi de Blaisy, présenté comme son chambellan¹⁸. Il n'est pas impossible que Philippe le Hardi ait alors rencontré la jeune Agnès à cette occasion.

Du côté maternel, Agnès de Blaisy avait en revanche des grands-parents comtois : Jacques, seigneur de Rupt-sur-Saône et Guillemette de Belvoir¹⁹. D'après la date de son premier mariage, elle serait née entre 1350 et 1355, voire, au plus tard, en 1358, année du décès de sa mère. Elle grandit dans une fratrie assez nombreuse comptant au moins trois frères : Jacques, mort jeune, Jean, Guillaume, ainsi qu'une sœur, Isabelle²⁰. Ce réseau familial se mit au service de son suzerain, le duc de Bourgogne, mais pas seulement : Jean de Blaisy, le frère aîné d'Agnès, dont la carrière fut éclairée par Philippe Contamine, en est la figure la plus remarquable. En 1366, il fut nommé gouverneur de Bourgogne en l'absence de Philippe le Hardi pour lutter contre les Grandes Compagnies, avant de quitter le

¹² J.-B. SANTAMARIA, Les dames et demoiselles de Marguerite de Male, duchesse de Bourgogne, dans *Nobis bene et fideliter servire. Les Hôtels des princes et princesses au Moyen Âge (XIII^e-XV^e s.)*, éd. E. PIBIRI, L. BADOUX, S. FREI, à paraître.

¹³ CARON, *La noblesse dans le duché de Bourgogne*, p. 24.

¹⁴ Blaisy : France, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon, aj. comm. Blaisy-Haut; Mauvilly : France, dép. Côte-d'Or, arr. Montbard.

¹⁵ P. CONTAMINE, Un « Marmouset » contre les Compagnies : Jean de Blaisy (vers 1340-1396), dans *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent ans*, éd. F. BOUTOUILLE, F. BERIAC-LAINÉ, G. PÉPIN, Bordeaux, 2016, p. 147-164.

¹⁶ P. GRESSER, *La gruerie du comté de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout, 2004, p. 115-116.

¹⁷ B. SCHNERB, « L'honneur de la maréchaussée ». *Maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XV^e siècle*, Turnhout, 2000, p. 66-67.

¹⁸ PARIS, BnF, P.O. 26850, dossier « Blaisy », n° 45, cité d'après CONTAMINE, Jean de Blaisy, p. 151 n. 23.

¹⁹ Rupt-sur-Saône : France, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul; Belvoir : France, dép. Doubs, arr. Montbéliard.

²⁰ A. CHOMTON, *Saint-Bernard et le château de Fontaines-les-Dijon*, t. 2, Dijon, 1894, p. 164-166.

duché pour guerroyer en Prusse. Chevalier et capitaine de gens d'armes ordonnés pour la garde du roi en 1381, il s'illustra lors de la bataille de Roosebeke contre les Anglais et intégra conjointement les hôtels de Charles VI et de Philippe le Hardi en qualité de chambellan. Pressenti par Philippe de Mézières pour participer à l'Ordre de la Passion, considéré comme un Marmouset, il faisait alors partie des proches du roi, ce qui ne l'empêcha pas de garder un lien fort avec Philippe le Hardi, qui le désigna parmi les conseillers chargés d'épauler Jean, comte de Nevers, le futur Jean sans Peur, lors de la croisade de Nicopolis²¹.

Élevée en Bourgogne, Agnès fut d'abord mariée à Philippe de Monestoy, un noble issu d'une famille bourguignonne plus méridionale, mais elle aussi au service des ducs²². Le père de Philippe, Hugues, seigneur de Monestoy, avait occupé le poste de maréchal de l'ost du duc de Bourgogne sous Eudes IV²³. Bien que Philippe apparaisse pour la première fois dans un acte du 30 avril 1363 au sein duquel son père l'émancipait, le jeune homme était pourtant encore sous la tutelle de sa mère Jeanne en 1366. On peut penser que son mariage avec Agnès eut lieu peu de temps après, peut-être en 1367²⁴. Il ne dura guère. En effet, le 22 juin 1372, Agnès de Blaisy, « demoiselle et dame de Monestoy », était veuve avec la charge d'un fils : Huguenin²⁵. C'est vers cette époque qu'elle semble avoir fait ses débuts à la cour de Bourgogne : le duc et la duchesse prirent alors en charge l'organisation de son second mariage avec Robert de Florigny, mariage célébré le 13 avril 1374 au château de Rouvres, en présence du couple ducal²⁶.

2. Le service ducal d'une famille à la cour

a) Robert de Fleurigny, gentilhomme de l'hôtel

La carrière exemplaire de Robert de Florigny illustre parfaitement la double vocation de l'hôtel d'un prince, associant fonctions domestiques et militaires. La

²¹ CONTAMINE, Jean de Blaisy, p. 150-151.

²² Monestoy : France, dép. Saône-et-Loire, arr. Autun,auj. comm. Épinac.

²³ SCHNERB, « *L'honneur de la maréchaulsée* », p. 118.

²⁴ Si l'on se réfère à la date de naissance de leur fils Huguenin : M. SIMONNET, Études sur l'ancien droit bourguignon d'après les protocoles des notaires (XIV^e et XV^e siècles), dans *Revue historique de Droit français et étranger (1855-1869)*, t. 14, 1868, p. 534-535 ; J. D'ARBAUMONT, *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, Dijon, 1881, p. 109.

²⁵ DIJON, Archives départementales de la Côte-d'Or (= ADCO), B 10521. Dans son *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives* (t. 8, Dijon, 1903, p. 301), Ernest Petit date le document de 1327, ce qui paraît invraisemblable. Il semble qu'il ait confondu 1327 et 1372.

²⁶ DIJON, ADCO, B 1457, fol. 52r-v. Voir également E. PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419), d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, Paris, 1888, p. 104 ; J. RAUZIER, *Finances et gestion d'une principauté. Le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi, 1364-1384*, Paris, 1996, p. 61.

trajectoire d'un noble, détenteur d'office, impliquait un engagement personnel dans les entreprises militaires du duc de Bourgogne. Dès le 27 juin 1364, Robert apparut dans un rôle de montre d'armes des gens de l'hôtel de Philippe le Hardi, passés en revue à Paris²⁷. Il servait alors sous le commandement de Charles de Trie, comte de Dammartin, en partance pour le duché de Bretagne et la Normandie, où se trouvaient les troupes de Bertrand du Guesclin. Outre ses obligations militaires, Robert participa également au service domestique du duc, l'accompagnant fréquemment lors de ses nombreux déplacements. À la fin de novembre et jusqu'à la mi-décembre 1365, il résidait à Paris en même temps que le duc qui lui versa une rémunération pour ses gages d'un écu par jour, une somme couvrant également le paiement de son valet et de deux chevaux²⁸. En effet, en qualité d'écuyer tranchant, il eut pour fonction de servir le duc à table avec les couteaux ; ainsi, en 1373, Philippe le Hardi lui confia l'achat d'une magnifique paire de couteaux à manches d'ivoire et vermeille émaillées aux armes du duc²⁹. Robert de Florigny exerça donc véritablement des fonctions sinon domestiques, du moins liées au cérémonial de la cour. Cela ne dut toutefois l'occuper qu'une partie de son temps.

Au cours de l'année 1378, alors qu'il était toujours écuyer, ses bons services lui valurent d'être élevé au rang de chambellan du prince. Cette promotion au sein de l'hôtel suivit la campagne de Normandie à laquelle il avait pris une part active : en compagnie de deux valets, il fut chargé personnellement de l'acheminement du harnois du duc de Bourgogne depuis Rouvres jusqu'à Avranches où se trouvaient Philippe le Hardi et Bertrand du Guesclin³⁰. Quelques mois plus tard, en octobre, Robert accompagna le duc, logeant au château de Montbard où il disposait d'une chambre personnelle – ce qui n'est pas si commun à la cour et révèle une véritable proximité avec le prince³¹. Philippe le Hardi y séjourna environ une quinzaine de jours, avant de repartir à Gand pour retrouver la duchesse³². Robert, qui faisait partie de sa suite, dut acheter un cheval à Troyes en cours de route, que le duc lui remboursa quelques semaines plus tard³³. En 1382-1383, il se distingua également lors des campagnes de Flandre contre les Gantois. En effet, en raison *des bons et agreables services qu'il a fais a mondit seigneur longuement et loyaument ou temps advenir es chevauchiés et armees que le roy nostre seigneur a derrain faictes es parties de Flandres*, il perçut une forte récompense de 1 000 francs³⁴. Enfin, le 30 janvier 1384, il assista aux funérailles du comte de Flandre Louis de Male à

²⁷ PARIS, BnF, ms. fr. 7414, fol. 60r.

²⁸ Quittance de Robert de Florigny rendue le 18 décembre 1365. DIJON, ADCO, B 377, n° 196.

²⁹ *Ibid.*, B 1438, fol. 34r.

³⁰ *Ibid.*, B 1452, fol. 55v-56r.

³¹ *Ibid.*, B 5312, fol. 50r.

³² PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi*, p. 140.

³³ DIJON, ADCO, B 1454, fol. 81r.

³⁴ *Ibid.*, B 352, n° 1389 ; B 1460, fol. 112r.

Saint-Pierre de Lille, portant l'écu après Jacques I^{er} de Bourbon, comte de la Marche, et Philippe d'Artois³⁵.

À l'automne 1387, Robert de Florigny reprit les armes. Il fut intégré à un corps de troupes d'environ 200 hommes d'armes, commandé par Guillaume de La Trémoille, envoyé par le duc de Bourgogne pour soutenir la duchesse de Brabant, mise à mal par les entreprises du duc de Gueldre. Le 23 septembre, il figurait dans la montre d'armes de la compagnie de Jean, seigneur de Rochefort, passée en revue à Suippes, au nord de Châlons-en-Champagne. La troupe comptait dix autres chevaliers bacheliers et trente-quatre écuyers, *tous de l'ostel de monseigneur le duc de Bourgoingne*³⁶. L'année suivante, à l'instar de nombreux gentilhommes de l'hôtel du duc de Bourgogne et du duc de Berry, Robert de Florigny participa également à la campagne d'Allemagne menée par le roi Charles VI contre le duc de Gueldre. Pour ce voyage, Philippe le Hardi avait spécialement commandé deux cuirasses italiennes au marchand lucquois Dino Rapondi, destinées à équiper deux de ses chambellans, dont Robert³⁷. Au retour de ses deux expéditions successives, le prince lui fit don de 400 francs le 13 février 1388, puis, un an plus tard, à l'été 1389, de 800 francs, versés cette fois en deux temps³⁸.

Après la campagne d'Allemagne, les traces de Robert de Florigny deviennent plus rares, mais l'on sait que son épouse et lui-même étaient toujours au service de la Maison de Bourgogne. En effet, en février 1394, il partit de Saint-Germain-en-Laye accompagné de Philippe de Mussy, chambellan du duc, *querir mademoiselle de Saint Pol*, à savoir Jeanne de Luxembourg, épouse du jeune Antoine de Bourgogne, second fils de Philippe le Hardi³⁹. Le 17 janvier 1396, il délivra également un certificat de paiement avec Jean de Villers, maître d'hôtel du duc, à Regnault des Barres, châtelain de Brazey, pour la livraison de 2 000 carreaux destinés à la maison d'un certain Heliot Lescot, de Rouvres⁴⁰. Il semblerait toutefois que Robert se consacra de plus en plus à une mission particulière : servir et assister Antoine de Bourgogne, âgé de 12 ans, certainement pour l'aider à parfaire son éducation. En effet, le 4 septembre 1396, il perçut un don destiné à l'encourager à rester auprès du garçon, *pour le servir et introduire*⁴¹. À la même période, il apparut en qualité de chambellan du jeune Antoine⁴².

³⁵ JEAN FROISSART, *Chroniques*, éd. G. RAYNAUD, t. 11, Paris, 1870, p. 160.

³⁶ J. DE LA CHAUVELAYS, *Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, Paris, 1880, p. 93.

³⁷ DIJON, ADCO, B 1469, fol 53v.

³⁸ *Ibid.*, B 1469, fol. 71r; B 1479, fol. 56r.

³⁹ *Ibid.*, B 1500, fol. 170r.

⁴⁰ *Ibid.*, B 383, n° 2651. Brazey : France, dép. Côte-d'Or, arr. Beaune,auj. comm. Brazey-en-Plaine.

⁴¹ *Ibid.*, B 1511, fol. 49r.

⁴² *Ibid.*, fol. 121v.

Cependant, dans des circonstances obscures, Robert de Florigny mourut durant l'année 1397. Son décès est confirmé par une quittance d'Agnès de Blaisy pour un paiement d'une fourrure de martes, rendue en janvier 1398, où celle-ci se présente comme *heritiere de feu messire Robert de Florigny, jadis chevalier et chambellan de monseigneur le duc de Bourgogne*⁴³ :

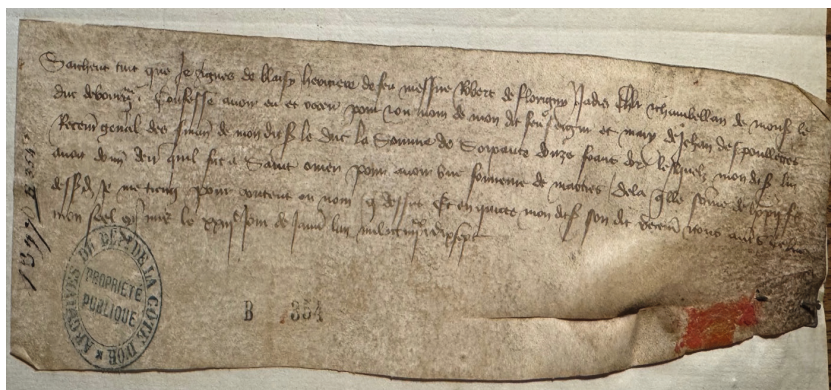


Fig. 1. *Quittance d'Agnès de Blaisy, héritière de Robert de Florigny, 23 janvier 1398, DIJON, ADCO, B 354, © cliché des auteurs.*

Chevalier, Robert l'était depuis au moins 1390-1391, ce qui témoigne de son enrichissement au service du prince et de l'importance accordée au prestige que lui conférait le titre nobiliaire, un phénomène qui concerne également son épouse. En effet, celle que les comptes désignaient comme « demoiselle Agnès de Blaisy » en 1384, devint, au moins à partir de 1391, « madame de Florigny », témoignant de l'élévation sociale du couple au service de la Maison de Bourgogne.

b) Agnès, « femme » de la duchesse

Agnès de Blaisy entra progressivement au service de la duchesse de Bourgogne, avant même son second mariage avec Robert de Florigny. En effet, pour motiver le don de 2 000 francs accordé au nouveau couple, Philippe le Hardi précisa par une lettre du 6 avril 1374, que Robert, comme Agnès, avaient déjà servi « au temps passé⁴⁴ ». Durant les années 1372-1374, Marguerite de Male était très présente à Rouvres, Dijon et Talant, bien plus que son mari. Sollicita-t-elle alors les services d'Agnès, qui était déjà très ancrée dans la région ? Quoi qu'il en soit, la duchesse se montra prévenante envers cette jeune veuve de bonne noblesse lors de son

⁴³ *Ibid.*, B 354.

⁴⁴ *Ibid.*, B 1317.

mariage ; le 11 avril 1374, soit deux jours avant la noce, elle fit payer un marchand pour l'achat de 800 ventres de menu vair offerts pour *Aingnes de Blaisy laquelle se marie nouvellement*⁴⁵.

Désormais, Agnès de Blaisy figura en très bonne place au sein du groupe que Marguerite de Male appelait « nos femmes », un petit groupe de dames et demoiselles comptant six personnes en 1378, et sept en 1396, sans compter un nombre équivalent de femmes nobles au service de ses brus et de ses enfants⁴⁶. Parmi elles, Agnès fut d'ailleurs celle qui demeura le plus longtemps auprès de sa protectrice, qu'elle accompagna de 1374 à 1405. Elle s'y distingua par un service actif de la duchesse ; le 6 septembre 1394, elle fit partie de l'escorte personnelle de Marguerite de Male lors de sa venue à Bruges, ce qui lui valut de recevoir des présents de la part des habitants⁴⁷. Elle certifia également des dépenses de la duchesse, notamment des épices de chambre à partir de 1395 au moins⁴⁸, des toiles pour l'accouchement de Marguerite de Bavière le 12 septembre 1396⁴⁹, ou encore, la fourniture de 2 097 francs de vaisselle d'or et d'argent pour Marguerite de Bourgogne, fille aînée du comte de Nevers⁵⁰. Comme son mari, elle disposait également de chambres dans les résidences duciales, ce qui souligne sa position : c'est le cas à Arras, mais aussi à Douai, où la duchesse se réfugia pour échapper à la peste à l'automne 1399⁵¹. Agnès de Blaisy accorda également une attention particulière aux filles et belles-filles de la duchesse qu'elle vit grandir à la cour. Elle veilla notamment, en octobre 1403, à la remise de divers bijoux et de vaisselle d'or et d'argent à Marie de Bourgogne, alors que celle-ci s'apprêtait à rejoindre son époux, le comte de Savoie Amédée VIII⁵². Cela révèle que, malgré ses nombreux séjours en Flandre et en Artois, Agnès retourna régulièrement en Bourgogne, un fait d'autant plus significatif que la principauté accueillit fréquemment les femmes de la nouvelle génération de la Maison de Bourgogne, dont Marguerite de Bavière. En 1405, elle fut l'une des trois dames d'honneur qui accompagnèrent la dépouille de Marguerite de Male d'Arras jusqu'à Lille⁵³.

Cependant, malgré le décès de la duchesse, ainsi que celui de son époux survenu huit ans plus tôt, le service d'Agnès ne s'arrêta pas là. À une date inconnue, elle gagna la cour de Savoie afin de servir à nouveau Marie de Bourgogne, avec qui

⁴⁵ *Ibid.*, B 1441, fol. 41r.

⁴⁶ SANTAMARIA, Dames et demoiselles de Marguerite de Male.

⁴⁷ L. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, Section première, *Inventaire des chartes*, 1^{re} sér., XIII^e-XVII^e siècle, t. 3, Bruges, 1875, p. 298.

⁴⁸ DIJON, ADCO, B 1502, fol. 50v-51r.

⁴⁹ *Ibid.*, B 1508, fol. 137r.

⁵⁰ *Ibid.*, B 1519, fol. 184v.

⁵¹ LILLE, Archives départementales du Nord (= ADN), B 4627.

⁵² U. PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. 3, Dijon, Antoine de Fay, 1748, p. 198.

⁵³ *Ibid.*, p. 218.

elle semblait entretenir une certaine proximité. À l'automne 1407, elle fut néanmoins rappelée à la cour par la duchesse Marguerite de Bavière qui souhaitait l'avoir à ses côtés, consciente, sans doute, de son expérience, mais aussi pour des raisons, on l'imagine, affectives. Le 20 novembre, Jacques de Courtiamble, conseiller et chambellan de Jean sans Peur, certifia d'un paiement effectué par le receveur général de Bourgogne, pour couvrir les

*despens de madame de Florigny, une damoiselle des parties de Savoye, de Jaquette d'Orges et des enfens de Blaisy, laquelle madame de Flourigny, ou mois d'ottobre darrain passé, mondit seigneur manda querre en l'ostel de madame de Savoye pour venir demorer avecques et en la compaignie de madame la duchesse*⁵⁴.

Il fallut alors à Agnès se rendre du Bourget à Gand avec ses effets personnels, un déplacement qui coûta tout de même 266 francs. Jacqueline d'Orges, qui l'accompagnait, appartenait également au même milieu de nobles de cour : elle était la fille de Guyot d'Orges, maître d'hôtel du duc, et apparaît comme demoiselle de Marguerite de Bavière lorsqu'elle était comtesse de Nevers en 1400⁵⁵.

À l'hôtel ducal de Dijon, Agnès fut particulièrement présente sous Jean sans Peur. En 1412, elle fut la seule personne de haut rang à disposer d'une chambre nominative située dans la cour de la cuisine⁵⁶. Elle occupait alors le rôle de gouvernante de l'hôtel de la duchesse Marguerite de Bavière et de ses jeunes filles. En 1420, sous Philippe le Bon, certainement très âgée, elle s'éloigna du service de cour, mais tout en restant en contact avec Marguerite de Bavière : cette même année, elle obtint le remboursement de 5 francs 4 gros pour un prêt fait à la duchesse douairière⁵⁷.

c) Hugues de Monestoy : une figure montante de la cour

Ce fut dans l'ombre de cette mère fort active que grandit un troisième individu promis à un brillant avenir de courtisan : Hugues (ou Huguenin) de Monestoy, né du premier mariage d'Agnès de Blaisy avec Philippe de Monestoy, probablement durant l'année 1368. En effet, par un acte du 12 août 1382 portant sur l'administration des biens d'Huguenin par sa mère, veuve baillistre remariée, il fut déclaré *aagé a*

⁵⁴ DIJON, ADCO, B 354, pièce scellée n° 1779.

⁵⁵ PARIS, BnF, Coll. Bourgogne 23, fol. 3r. Voir également B. SCHNERB, *Jean sans Peur. Le prince meurtrier*, Paris, 2005, p. 385. Guyot d'Orges avait débuté sa carrière à la cour comme écuyer d'écurie de Philippe le Hardi en 1377, avant de servir conjointement le duc et la duchesse : É. PICARD, *L'écurie de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, d'après des documents inédits*, Paris, 1906, p. 33 ; VENTORINO, *Philippe le Hardi et son hôtel*.

⁵⁶ H. MOUILLEBOUCHE, *L'hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon, d'Éudes IV à Charles le Téméraire*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, t. 2, UBourgogne, 2019, p. 196.

⁵⁷ *Comptes généraux de l'État bourguignon entre 1416 et 1420*, éd. M. MOLLAT, coll. R. FAVREAU, 2^e part., t. 1, Paris, 1966, p. 797, n° 5130.

present, mettant ainsi fin à sa tutelle à l'atteinte de sa majorité⁵⁸. Deux ans plus tard, il apparut pour la première fois dans les écrous de l'hôtel de Marguerite de Male qu'il avait intégré en qualité d'écuyer échanson. Ses gages journaliers témoignent d'un service assidu auprès de la duchesse en 1384-1385, aux côtés de sa mère Agnès. En effet, il accompagna Marguerite de Male et Marguerite de Bavière à Corbeil pour la Noël 1384, puis se dirigea avec elles vers le nord ; le 29 décembre, il fut rejoint par son beau-père, Robert de Florigny, de sorte que Robert, Agnès et Hugues arrivèrent ensemble à Arras début janvier. Le mois suivant, ils suivirent la duchesse en Île-de-France et, si Robert repartit aussitôt, Huguenin demeura toutefois aux côtés de Marguerite de Male qu'il servit durant tout le mois – au moins jusqu'en juillet 1385⁵⁹. L'année suivante, il intégra également l'hôtel de Philippe le Hardi en tant qu'écuyer échanson, un office domestique servant régulièrement de première expérience de service à la cour pour un jeune noble⁶⁰.

La carrière d'Huguenin prit un nouveau tournant après son adoubement, qui semble avoir eu lieu avant le 3 juin 1391, soit à peu près à la même période que celui de son beau-père⁶¹. Ce nouveau statut social le rapprochait du cercle des proches du prince : il fut d'ailleurs nommé chambellan du duc et accomplit son voyage de Prusse en 1394. Mais sa carrière prometteuse s'interrompit brutalement lors de la croisade Nicopolis où il perdit la vie⁶².

Ainsi, jusqu'en 1396, il faut imaginer toute une famille au service de la Maison de Bourgogne, elle-même de plus en plus dispersée entre la Bourgogne, Paris, l'Artois et la Flandre. Ce service, qui n'empêcha pas Robert, Agnès et Hugues de se retrouver à l'occasion, constitue certes une charge lourde, mais profitable.

3. Les chemins de la fortune

a) *Un service bien récompensé*

Le couple reçut de nombreux dons de la part du duc et de la duchesse de Bourgogne, accordés séparément ou conjointement, ce qui est révélateur de la vision familiale, et non uniquement individuelle, qu'eut la Maison de Bourgogne du service de cour. Robert eut droit à plusieurs compensations personnelles pour son service armé, ainsi que des dons de chevaux⁶³. En retour, Philippe le Hardi lui racheta également plusieurs équidés, avec des sommes montant parfois jusqu'à

⁵⁸ SIMONNET, *Études sur l'ancien droit bourguignon*, p. 549-550.

⁵⁹ DIJON, ADCO, 33 F 12.

⁶⁰ *Ibid.*, B 1462, fol. 106r.

⁶¹ *Ibid.*, B 1501, fol. 35r.

⁶² *Ibid.*, B 11876.

⁶³ *Ibid.*, B 1441, fol. 47r.

150 francs⁶⁴. D'autres dons sont mentionnés, notamment quatre couvertures noires que le prince commanda en 1372 au marchand italien Benedic du Gal, pour les offrir à Robert de Florigny, mais également à Oudart de Chazeron, l'un de ses écuyers panetiers, ainsi qu'à deux de ses écuyers échansons : Jean de Poissy et Gauvignon de Semur⁶⁵.

Le testament du duc de Bourgogne de 1386 lui garantit également une rente à vie de 200 livres tournois que l'héritier du prince pourrait racheter pour 1 000 livres, un revenu qui s'ajouta également à d'autres dons de plusieurs centaines de francs⁶⁶. Cependant, les sommes les plus importantes allèrent au couple. Elles exprimaient la volonté du duc et de la duchesse d'asseoir la stabilité d'une famille à leur service : en 1374, Robert et Agnès obtinrent 2 000 francs « en augmentation du mariage », mais faute de pouvoir délivrer comptant la somme, le duc leur remit le 6 avril 1374 le château et la terre de Saint-Seine-sur-Vingeanne, à l'extrémité nord-est du duché, aux confins de la Franche-Comté⁶⁷. Après plusieurs années, en 1383, conformément à leurs engagements antérieurs, une fois les 2 000 francs payés, le couple rendit le château au duc *en meilleur estat que il lui fut baillié*⁶⁸.

Le 23 juillet 1390, le couple eut de nouveau droit à un don colossal de 2 000 francs

*pour consideracion des bons et agreables services que ledit messire Robert et sa femme ont fait longuement et loialment, font chacun jour et feront ou temps advenir, c'est assavoir ledit chevalier oudit monseigneur et sa femme a madame la duchesse*⁶⁹.

Ce don important s'explique par la volonté d'accompagner le récent adoubement de Robert, désormais chevalier, un changement de statut social qui modifiait également la condition de sa femme, désormais dame de madame, une position qui nécessitait probablement un accroissement du patrimoine familial. Échelonné sur quatre ans, le paiement se fit progressivement : au 10 juin 1392, le duc devait encore 1 680 francs lorsqu'il fit verser 200 francs à Robert, qui en rendit quittance pour son épouse et lui-même :

Saichent tuit que nous Robert de Florigny, chevalier chambellan de monseigneur le duc de Bourgoingne et Agnes de Blaisy ma femme, confessons avoir eu et receu de Guillaume Bataille, receveur general des duchié et conté de Bourgoingne la somme de deux cens francs d'or en deducion et rabat de la somme de XVI^c IIII^{xx} frans d'or a nous deuz de reste de II^m frans a nous donnez par ledit monseigneur et par madame la duchesse, comme il appert les lettres dudit monseigneur sur ce donnees a Lille le XXIII^e jour de juillet CCCIII^{xx} et dix, de laquelle somme de II^c frans d'or dessusdiz nous nous tenons pour contentens

⁶⁴ *Ibid.*, B 1479, fol. 70r.

⁶⁵ *Ibid.*, B 1438, fol. 40r.

⁶⁶ PLANCHER, *Histoire générale*, t. 3, p. 104-105.

⁶⁷ DIJON, ADCO, B 1461, fol. 137r. Saint-Seine-sur-Vingeanne : France, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon.

⁶⁸ *Ibid.*, fol. 137v.

⁶⁹ *Ibid.*, B 1479, fol. 154r.

[sic] et bien paieiz. Tesmoing le seel de moy Robert mis a ces lettres, donné le x^e jour de juing l'an mil CCCIII^{xx} et douze⁷⁰.

Ce type de don visa à garantir, si ce n'est à renforcer le statut social du couple, soulignant que la chevalerie ne fut pas seulement une affaire individuelle. Il en fut de même pour le fils d'Agnès, Huguenin de Monestoy, qui perçut 1 500 francs d'or accordés par le duc à l'occasion de son mariage, pour les services rendus, *tant a mondit seigneur comme a madame la duchesse*⁷¹. Il faut par ailleurs souligner que cette générosité s'expliquait également par les frais que devaient engager Agnès et Robert au service du couple ducal. Il leur fallut ainsi, aux environs de janvier 1393, trouver un logement à Dijon. Ils prirent en location, à titre viager, une partie de la maison et des extérieurs d'une veuve, une certaine Jeanne d'Arceau, en la rue *ez Foulz*, l'actuelle rue Jeannin, à proximité de la maison de Jean de Foissy, bailli de la Montagne⁷².

Agnès de Blaisy reçut, elle aussi des récompenses individuelles à plusieurs reprises. Ces sommes, certes plus modestes, étaient tout sauf négligeables : 200 francs en 1384⁷³, 300 francs en 1399⁷⁴, puis à nouveau en 1401⁷⁵. Comme son mari auparavant, elle bénéficia d'une pension annuelle de 300 francs accordée par le duc le 6 décembre 1401. Celle-ci, qui devait être versée par le châtelain de Pontailler, fut confirmée par le duc Jean sans Peur, qui la transféra ensuite, le 30 janvier 1408, sur la recette de Chaussin, précisant qu'il s'agissait désormais d'une rente viagère⁷⁶. Le 9 novembre 1409, si la duchesse Marguerite de Bavière insista sur le fait que ce revenu ne devait pas être affecté par les restrictions ordonnées par le duc, des retards s'accumulèrent en raison des déboires financiers de la Maison ducale⁷⁷. Pour autant, ce revenu persista jusqu'au principat de Philippe le Bon, qui confirma lui aussi cette pension à Agnès⁷⁸ ; le maintien d'une telle pension pourrait s'expliquer par le fait que les dames ne percevaient pas de gages, contrairement aux chambellans de l'hôtel. Au total, ce ne furent pas moins de 6 500 francs que l'on versa aux époux, séparément, mais surtout, pour l'essentiel, conjointement, auxquels s'ajoutèrent plus de 1 500 francs pour leur fils, sans compter les pensions.

Par ailleurs, dans l'un de ses derniers actes, un codicille de 1424, Agnès se présenta comme dame de Florigny, mais également de Brognon⁷⁹. Cette dernière

⁷⁰ *Ibid.*, B 353, pièce scellée n° 1543.

⁷¹ *Ibid.*, B 1501, fol. 5r.

⁷² *Ibid.*, B 11295, fol. 1r.

⁷³ *Ibid.*, B 1463, fol. 120r.

⁷⁴ *Ibid.*, B 1526, fol. 168v.

⁷⁵ *Ibid.*, B 1528, fol. 36v.

⁷⁶ *Ibid.*, B 4195, fol. 31v. Chaussin : France, dép. Jura, arr. Dole.

⁷⁷ *Ibid.*, B 4199, fol. 45v.

⁷⁸ PARIS, BnF, Coll. Bourgogne 23, fol. 18r.

⁷⁹ DIJON, ADCO, B 11365, fol. 50r. Brognon : France, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon.

seigneurie, arrière-fief situé près de Dijon, fut acquise au plus tard en 1384 par son mari et elle-même, avec les 2 000 francs promis lors de leur mariage, lorsque la totalité des versements annoncés en 1374 furent réalisés⁸⁰. Jusqu'à sa mort en 1425, Agnès de Blaisy conserva la maison forte ou château de Brognon, ainsi que la ville où elle jouissait de nombreux droits. Cette manne, venue s'ajouter aux héritages familiaux, permirent à la famille de consolider son statut social et d'accroître ses possessions foncières.

b) Héritages, dotes et douaires : un patrimoine composite

L'étude des possessions du couple permet de saisir les stratégies patrimoniales de cette noblesse de cour. Pour démêler l'évolution de ce capital foncier, assez mouvant, il est essentiel d'en comprendre les dynamiques, dans la mesure où il se trouvait fréquemment confronté à des situations complexes, en raison des remariages ou des unions infécondes. La seigneurie de Fleurigny représentait sans conteste l'héritage de Robert. Nous ne disposons guère d'informations sur ces terres, hormis le fait qu'après sa mort, l'ensemble de ces biens fut transmis à son frère, Philippe de Florigny⁸¹.

La situation patrimoniale d'Agnès s'avérait quant à elle particulièrement complexe, sa fortune étant issue à la fois de son héritage paternel et de son mariage. Le sceau qu'elle utilisa en 1374 en témoigne : il arbore une fasce frettée qui se retrouve dans les armes de son père Geoffroy, accompagné de l'inscription « Blaisy⁸² ». Pourtant, cette apparente stabilité dissimule des revenus instables, perceptibles à travers les variations de sa titulature au fil des années. Si la dénomination « Agnès de Blaisy » revient le plus souvent, notamment au sein des actes qu'elle a émis, la comptabilité bourguignonne la nomma surtout « Agnès de Blaisy, madame de Florigny », et occasionnellement « Agnès de Florigny ». Durant les dernières années de sa vie, ces qualificatifs ne disparurent pas, mais elle apparut alors comme « Agnès de Blaisy, dame de Brognon », ou, comme ce fut le cas dans le codicille de son testament, « Agnès de Blaisy, dame de Florigny et de Brognon⁸³ ».

Une partie des biens d'Agnès provenait également de l'héritage de son père, avec un statut juridique complexe, qui dépendait en partie de la volonté de Jean de Blaisy, son frère aîné : ainsi, Agnès affirmait détenir les terres de Prissey, Premeaux et Messanges, situées au nord d'Argilly, près de Nuits, que son frère lui aurait promis⁸⁴. Aussi, Agnès avait été dotée par son père qui lui avait promis 1 000 francs

⁸⁰ *Ibid.*, B 1461, fol. 137r-v.

⁸¹ M. DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. 8, Paris, Schlesinger Frères, 1774, p. 218-219.

⁸² DIJON, ADCO, B 10512 (sceau de Geoffroy) ; B 1317 (sceau d'Agnès).

⁸³ *Ibid.*, B 11365, fol. 50r.

⁸⁴ Messanges : France, dép. Côte-d'Or, arr. Beaune ; Premeaux-Prissey : France, dép. Côte-d'Or, arr. Beaune.

pour faciliter son remariage après la mort de Philippe de Monestoy. Cependant, son décès l'empêcha de respecter cet engagement, laissant à Jean, son fils aîné, la responsabilité de s'en acquitter. Faute de moyens, il céda à sa sœur des terres à Villars, près de Semur, en y ajoutant une clause de rachat dans les dix ans, s'il parvenait à rassembler cette grosse somme⁸⁵. Il se réservait toutefois l'échoite de la mainmorte de Guy de Semur, s'il mourait dans le délai indiqué. Un acte daté de février 1380 confirme que l'échoite revint à Jean, quatre ans avant l'échéance, suggérant que l'accord entre les deux remontait à 1374, juste avant le second mariage d'Agnès⁸⁶. Finalement, bien plus tard, Jean remit à sa sœur la somme promise, peu avant juillet 1389. Dès lors, elle se lança dans une série d'achats fonciers, en partie méconnus, mais témoignant de son ambition de s'implanter au nord de Dijon, comme l'atteste l'acquisition en 1389 de la terre d'Oigny, située entre Blaisy, berceau de sa famille, et Mauvilly⁸⁷.

L'année suivante, Agnès acquit également pour 100 francs une rente annuelle de 10 livres, assise sur une terre appartenant à Bertrand de Courlahaut, seigneur de Courdray, et à son épouse, Odette de Rochefort, située à Saint-Julien⁸⁸. Ce village se trouvait dans le bailliage de Dijon, entre cette même ville et Saint-Seine-sur-Vingeanne. En juillet 1392, elle acheta aussi d'autres terres à Tarsul, acquises auprès de Guillaume de Rancourt⁸⁹. Quelques mois plus tôt, en mai, elle avait également déboursé 40 francs pour obtenir le bois de Brognon. D'autres acquisitions suivirent vraisemblablement dans cette zone, en particulier celle d'un étang qui était en sa possession en 1398⁹⁰.

Un autre ensemble de biens lui était advenu au titre du douaire constitué lors de son premier mariage. Il comprenait la moitié du château et de la terre de Monestoy⁹¹. Ces possessions avaient appartenu au premier beau-père d'Agnès, Hugues de Monestoy, et avaient été partagées entre son fils Philippe et sa seconde épouse, Jeanne Chevière. La seigneurie incluait également la tour de Mipont et la terre de Puligny⁹². Agnès avait également dû gérer, au nom de son jeune fils, des terres situées à Chailly, au bailliage d'Auxois, des biens qui provenaient là encore de son premier époux⁹³. Elle fit l'aveu en 1372 des biens à Chailly *en mon propre nom comme en*

⁸⁵ DIJON, ADCO, B 11285, fol. 8r.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, B 11303, fol. 27v. Oigny : France, dép. Côte-d'Or, arr. Montbard.

⁸⁸ *Ibid.*, fol. 56v. Saint-Julien : France, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon.

⁸⁹ *Ibid.*, B 11344, fol. 80r-v. Tarsul : France, dép. Côte-d'Or, arr. Dijon.

⁹⁰ *Ibid.*, B 11297 (d'après l'inventaire en ligne).

⁹¹ R.-H. BAUTIER, J. SORNAY, F. MURET, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge*, t. 2, *Les États de la Maison de Bourgogne*, vol. 1, *Archives des principautés territoriales*, 2, *Les principautés du Nord*, Paris, 1984, p. 322.

⁹² Puligny : France, dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, auj. comm. Puligny-Montrachet.

⁹³ D'ARBAUMONT, *Armorial*, p. 109. Chailly : France, dép. Côte-d'Or, arr. Beaune, auj. comm. Chailly-sur-Armançon.

*nom et a cause de mondit fils*⁹⁴. Cette possession était constituée principalement de rentes et de cens en vin et en argent, et, plus secondairement, en bois et en céréales, pour une valeur totale de 27 livres 13 sous 11 deniers par an. En 1383, ces revenus furent attribués à Huguenin de Monestoy, sous la supervision de son beau-père, Robert de Florigny⁹⁵.

En tout état de cause, ces nombreuses propriétés illustrent la capacité d'Agnès de Blaisy à préserver et gérer un patrimoine considérable. La pérennité de ses acquisitions et la stabilité de ses biens attestent des compétences d'une veuve ayant su – durant plus d'un quart de siècle après la mort de son époux –, s'affirmer comme une gestionnaire avisée.

4. Gérer et transmettre : les défis d'une noble veuve

a) Une dame gestionnaire

À la fin du Moyen Âge, les nobles dames étaient incitées à veiller à leur patrimoine ; tel était le conseil que leur donnait Christine de Pizan dans son *Livre des Trois Vertus*⁹⁶. Très jeune, Agnès avait été confrontée à cet impératif : elle avait en effet dû faire face au veuvage, tout en s'efforçant de préserver les intérêts de son fils, encore enfant, y compris après son remariage avec Robert de Florigny. Confrontée aux contraintes juridiques du temps, elle fit preuve d'une remarquable ingéniosité pour protéger et valoriser ce patrimoine.

Mariée, Agnès aurait en principe dû agir en toute chose sous l'autorité de son époux. De fait, quelques actes conjoints apparaissent dans la documentation⁹⁷ : ainsi en va-t-il lorsqu'elle s'engage par écrit, le 9 août 1374, à la suite de son mari, à maintenir en bon état le château de Saint-Seine-sur-Vingeanne⁹⁸. L'acte est d'ailleurs scellé *des propres seels de nous deux les diz mariez*. Il apparaît même que Robert prit plus d'une fois des décisions sans y associer sa femme : le 12 avril 1383, à Dijon, il conclut devant notaire l'amodiation de la seigneurie de Chailly pour une durée de six ans à Jean du Chaffaut, de Monestoy, *au nom de lui et de Huguenin de Monestoy*, son beau-fils⁹⁹. Ce fut également lui qui poursuivit en justice *en nom et a cause de damoiselle Agnes de Blaisey sa femme*, ceux qui contestaient les droits de

⁹⁴ DIJON, ADCO, B 10521.

⁹⁵ *Ibid.*, B 11286, fol. 29r.

⁹⁶ J.-B. SANTAMARIA. *N'est point de mal que la princesse ou grant dame amasse tresor*. Les leçons financières de Christine de Pizan, dans *Les miroirs des dames au tournant du Moyen Âge et de la Renaissance*, éd. A. VELISSARIOU, J. DEVAUX, M. MARCHAL, *Cahiers de Recherches médiévales et humanistes*, t. 42, 2021/2, p. 85-106.

⁹⁷ *Ibid.*, B 11285, fol. 8r.

⁹⁸ *Ibid.*, B 1317.

⁹⁹ *Ibid.*, B 11286.

son épouse sur les terres de Prissey, Premeaulx et Messanges¹⁰⁰. Il délivra également plusieurs quittances pour son épouse et lui-même¹⁰¹.

Cependant, Agnès de Blaisy manifestait un intérêt prononcé pour la gestion, probablement né durant son premier veuvage ; dès 1372, elle disposait de son propre sceau¹⁰². Elle sollicita également durant cette période l'intervention de divers notaires et tabellions : celui de Rouvres en juin 1372 l'aida ainsi à faire l'aveu de Chailly. On observe également qu'elle fut particulièrement active après son second veuvage en 1397. Les registres notariaux dijonnais révèlent plusieurs contrats qu'elle conclut pour diverses affaires comme l'achat d'alevins pour empoissonner son étang de Brognon¹⁰³. En vérité, elle avait déjà usé d'une certaine liberté du vivant de Robert, au point de prendre plusieurs initiatives pour gérer son héritage paternel, traitant directement avec son frère Jean de Blaisy. Lorsque celui-ci décida de faire valoir son droit de racheter les terres de Villers pour 1 000 francs, il s'accorda avec sa sœur *en l'absence de moy, Robinet*. L'accord fut ainsi conclu et la somme déposée devant maître Pierre Paris, doyen de Chalon-sur-Saône et gouverneur de la chancellerie de Bourgogne, en présence d'Agnès¹⁰⁴. Les fonds furent ensuite confiés à Philippe Arnaut, bourgeois de Dijon, en vue de leur conversion en l'achat d'une terre destinée à Agnès. Craignait-elle alors que son mari ne dissipe la somme ? Ce ne fut en tout cas qu'*a posteriori* que Robert de Florigny entérina la transaction le 20 juillet 1389. Il reconnut que la somme constituait l'héritage de sa femme, et que, selon la coutume du duché, *deniers dehus de mariaige sont et devent estre a femmes propre heritaige*. Il déclara même que ce versement lui était « agréable », le ratifia et admit n'y avoir aucun droit. Il lui accorda même *licence expresse, auctorité et mandement especial de acheter ou peuhoir faire par autre de son commandement acheter en son nom heritaige*¹⁰⁵. Robert s'engagea même à couvrir tout préjudice qu'il causerait à son épouse et lui accorda de tester jusqu'à hauteur de 200 francs. En réalité, Agnès n'avait pas attendu cette autorisation pour utiliser ses fonds¹⁰⁶. Aux environs du mois de mai précédent, elle avait agi sans son mari pour acquérir l'ensemble des biens appartenant à Jean de la Rochelle, seigneur de Montmoyen, dans la ville et le territoire d'Oigny, pour la somme de 60 francs¹⁰⁷. L'année suivante, Robert n'apparut pas non plus dans les actes notariaux qui enregistrèrent l'acquisition de la rente de Saint-Julien, ainsi que du bois de Brognon en 1392.

¹⁰⁰ *Ibid.*, fol. 30v.

¹⁰¹ *Ibid.*, B 353, pièce scellée n° 1543.

¹⁰² *Ibid.*, B 10521.

¹⁰³ *Ibid.*, B 11297.

¹⁰⁴ *Ibid.*, B 11303, fol. 47r.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, fol. 27v. Oigny : France, dép. Haute-Saône, arr. Vesoul.

Veuve, Agnès parvint à maintenir son rang grâce à l'appui financier du couple ducal, même s'il lui fallut recourir au crédit¹⁰⁸. Jusqu'à sa mort, elle fut vigilante : le 25 avril 1424, lorsqu'elle modifia son testament, le notaire expliqua avoir écrit le codicille d'après une *cedule que ladite dame me bailla de sa propre main, laquelle me fit lire present elle et les dits tesmoings de mot en mot*. Malgré son grand âge – certainement plus de 70 ans –, et une santé déclinante, Agnès se déclarait encore *saine et haytie de bon sens et de mémoire*¹⁰⁹.

Si le réseau relationnel d'Agnès, tel qu'il apparaît par les actes, s'étendit au-delà de la Bourgogne, l'essentiel des témoins et soutiens mentionnés est bourguignon, répartis sur un axe est-ouest centré à Dijon, en particulier au nord-est du bailliage. Plusieurs figurent se démarquent, notamment Philippe Arnaut, par lequel elle obtint l'argent dû par son frère lors de son mariage, puis acquiert des propriétés¹¹⁰. Dans les années 1400, d'autres individus intervinrent en lien avec ses affaires, comme le châtelain de Pontailler, qui délivra une obligation à un marchand de draps, auquel Agnès devait au moins 100 francs en 1407¹¹¹. Elle s'appuya également sur des personnages liés à ses terres situées au nord-est, notamment autour du château de Brognon ; en 1389 et 1392, elle désigna Jean Coingnot de Clénay, originaire d'une localité proche de Brognon, comme procureur pour acquérir des terres à Oigny et Tarsul, ainsi que Jean d'Anondel, de Saint-Julien¹¹². D'autres individus provenant des environs de Saint-Seine-sur-Vingeanne sont également mentionnés, tels que Guichard de Saint-Seine¹¹³, Barthélémy le Mehardet de Beaumont-sur-Vingeanne¹¹⁴, ou encore Jean Robelin, prêtre de Saint-Seine-sur-Vingeanne¹¹⁵. À la fin de sa vie, on repère également la présence de personnalités ecclésiastiques locales l'aidant dans ses affaires, notamment Eudes de Varoy, curé de Brognon, et Jean d'Echarnant, curé de Flavigny¹¹⁶. Parmi les autres soutiens d'Agnès, plusieurs individus dits « de Blaisy » apparurent fréquemment. Ce fut notamment le cas de Jean de Blaisy, abbé de Saint-Seine-l'Abbaye, qui figurait parmi les témoins du codicille à son testament en 1424¹¹⁷. Tuteur de Jacqueline de Blaisy, petite nièce d'Agnès, il jouissait alors d'une grande influence, siégeant au conseil du roi et du duc à Troyes en 1420 lorsqu'Agnès obtint la confirmation de sa pension par Philippe le Bon¹¹⁸. Ce réseau reflète à la

¹⁰⁸ *Ibid.*, B 11360, fol. 30v.

¹⁰⁹ *Ibid.*, B 11365, fol. 50r.

¹¹⁰ *Ibid.*, B 11303, fol. 47r.

¹¹¹ *Ibid.*, B 11360, fol. 30v.

¹¹² *Ibid.*, B 11303, fol. 56v.

¹¹³ *Ibid.*, B 11285, fol. 8r.

¹¹⁴ *Ibid.*, B 11303, fol. 47r.

¹¹⁵ *Ibid.*, B 11360, fol. 30v.

¹¹⁶ *Ibid.*, B 11365, fol. 50r-51v.

¹¹⁷ *Ibid.*, fol. 50r.

¹¹⁸ *Comptes généraux de l'État bourguignon*, t. 2, p. 764.

fois les attaches régionales de celle-ci et la diversité des relations qu'elle réussit à mobiliser pour assurer la gestion de son patrimoine.

b) L'héritage des Florigny

Ce n'est donc pas faute d'expérience, ni de conseils qu'Agnès dut transiger avec son puissant beau-frère après la mort de son second époux. Faute d'héritier, l'héritage de Robert de Florigny devait revenir à sa famille et en premier lieu à son frère Philippe, dont la carrière au service des rois de France, puis du duc Louis d'Orléans, est bien documentée. Il avait d'abord été intégré au sein de l'hôtel de Charles V (au moins depuis 1379), puis de Charles VI mais également de Louis, duc de Touraine, en qualité de chambellan¹¹⁹. Il avait également acquis la seigneurie de Gourdez, à Morancez, que tenait leur père Jean depuis 1357¹²⁰. Les relations entre les deux frères nous échappent. Seul le *Dictionnaire de la noblesse* nous révèle que Robert aurait désigné Philippe comme exécuteur de son testament en 1385¹²¹. On relève également que Philippe le Hardi avait offert quelques cadeaux à Philippe, notamment une houppelande en 1387, ainsi que 500 ventres de menu vair destinés à la fourrure d'une autre houppelande en 1390¹²². Par ailleurs, les sceaux des frères étaient très similaires, comportant tous deux un écu au chef, au lion brochant, penché, timbré d'un heaume de profil cimé d'un anneau garni d'un bâton écoté en forme de couronne d'épines, supporté par deux griffons pour Robert, et par deux lions pour Philippe¹²³.

Le 24 avril 1398, par un acte signé devant notaire à Sens, Philippe transigea comme héritier de Robert sur la succession des terres de Fleurigny auprès d'Agnès de Blaisy, sa belle-sœur¹²⁴. À cette période, Philippe était au sommet de sa carrière : nommé premier chambellan du duc d'Orléans en 1392, il était devenu l'un de ses favoris¹²⁵. Il avait également été désigné capitaine du château d'Yèvre et souverain maître des eaux et forêts du duché d'Orléans¹²⁶. Homme de guerre et diplomate, il avait même été l'un des artisans du traité de mariage entre le duc de Touraine et

¹¹⁹ E. GONZALEZ, *Un prince en son hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans au XV^e siècle*, Paris, 2004, p. 228 n. 114.

¹²⁰ BILLOT, *Chartres*, p. 281. Voir également *Les pays de la Loire moyenne dans le Trésor des Chartres : Berry, Blésois, Chartrain, Orléanais, Touraine, 1350-1502 (Archives Nationales, JJ 80-235)*, éd. B. CHEVALIER, Paris, 1993, p. 152.

¹²¹ CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. 8, p. 218-219.

¹²² *Inventaires mobiliers et extrait des comptes des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois (1363-1477)*, t. 2, *Philippe le Hardi, 1378-1390*, éd. B. PROST, H. PROST, Paris, 1908-1913, p. 302, 598.

¹²³ J. ROMAN, *Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales du Cabinet des titres à la Bibliothèque nationale*, t. 1, Paris, 1909, p. 537-538. Se référer également aux deux notices dans la base de données en ligne *Sigilla*. URL : <http://www.sigilla.org/sceau-type/robert-florigny-sceau-3018>; <http://www.sigilla.org/sceau-type/philippe-florigny-sceau-33682>.

¹²⁴ CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. 8, p. 218-219.

¹²⁵ GONZALEZ, *Un prince en son hôtel*, p. 228.

¹²⁶ ORLÉANS, Archives départementales du Loiret, 2 J 91.

Valentine Visconti, en se rendant en Italie auprès du duc de Milan, Gian Galeazzo Visconti, en 1389¹²⁷.

Ainsi, l'affaire de succession entre Philippe et Agnès ne semble pas avoir rencontré de grandes complications, même si l'on peut supposer qu'il y eut des discussions au sujet de l'étendue du douaire. On peut émettre l'hypothèse qu'elle obtint le contrôle de Brognon sans trop de difficultés ; en effet, son intérêt pour cette région s'intensifia après 1398, comme en témoignent ses investissements mentionnés précédemment.

c) *Assurer la succession et sauver son âme*

Après la mort consécutive de son fils unique et de son second époux, Agnès s'était retrouvée veuve et sans enfants, alors qu'elle avait probablement dépassé les quarante ans. Elle reporta son affection et ses espoirs sur les fils de son frère Jean, ses neveux Hugues et Alexandre, ainsi que sur leurs descendants. Elle prit en charge l'éducation et l'insertion de certains d'entre eux à la cour de Bourgogne. En 1399, Alexandre de Blaisy était échanson d'Antoine¹²⁸. Un certain messire Gérard de Blaisy était par ailleurs chapelain des enfants de Jean sans Peur en 1402¹²⁹. Lorsqu'elle partit en Savoie, elle était d'ailleurs accompagnée des *enfants de Blaisy*. C'est sans doute pour eux qu'Agnès rédigea un testament, désormais perdu, et un premier codicille, également introuvable, dans lesquels elle statua que ses biens iraient à *ceulx et celles qui de droit et de costume de pais le dourient estre ung chascun en tel porcion que selon lesdis drois et costume lui devroit competer*¹³⁰. En avril 1424, Agnès modifia ces dispositions en faveur de son petit-neveu Jean et de sa petite-nièce Agnès, également sa filleule. Elle justifia ses décisions en mêlant conscience lignagère, amour et devoir de chrétien : *j'ay oui tenir aux clers et a gens notables que selon Dieu et bonne consiance l'on est tenuz de sulvenir et aidier a ceulx qui plus grant mestier en ont, et especial a ces povres parens et amis*. Jean et Agnès n'avaient pu hériter d'aucun bien de leur mère, *dame Huguenote de Chassenaignes*, et n'avaient davantage de perspectives du côté de leur père, feu Hugues de Blaisy, neveu d'Agnès, ruiné par les guerres. Jean et Agnès n'auraient que « très peu de choses », ce qui risquait de les empêcher de tenir leur état. Leur grand-tante se sentait tenue par *la bonne amour que mondit nepveul messire Hugue leur pere avoit a moy et les grans et notables services que me fit a son vivant, tant de sa personne comme de ces biens*. Elle désigna Jean comme unique héritier de sa forte maison de Brognon, avec la ville et le domaine attenant. Cette transmission suggère qu'Agnès avait récupéré la totalité de Brognon, bien que, logiquement, une part aurait dû revenir à Philippe de Florigny, son beau-frère. Pour marier la

¹²⁷ PARIS, ANF, K 532^B, n° 20 ; K 533^A, n° 5.

¹²⁸ DIJON, ADCO, B 1521, fol. 47r.

¹²⁹ *Ibid.*, B 1532, fol. 110v.

¹³⁰ *Ibid.*, B 11365, fol. 50r.

jeune Agnès, elle lui légua sa maison à Leuglay avec les biens qu'elle détenait dans le finage de ce village¹³¹. Cette dotation contribua à la conclusion d'un contrat de mariage entre Jean, seigneur de Chauvirey, et Agnès, alors âgée de 15 ans et placée sous la tutelle de Jean de Blaisy, abbé de Saint-Seine et de Jacques de Courtiamble, seigneur de Commarin¹³².

Tarsul échut en revanche à une autre petite-nièce d'Agnès, Jacqueline de Blaisy, fille de son neveu Alexandre, ainsi qu'à son mari Jacques de Courtiamble, évoqué précédemment. En 1438, cette terre était détenue par leur petit-fils, Claude de Dinteville, écuyer, seigneur de Commarin et de Tarsul, fils de Jean de Dinteville et d'Agnès de Courtiamble. Claude vendit alors Tarsul à la Sainte-Chapelle de Dijon, du moins d'après un document du XVIII^e siècle, précisant que la terre était chargée, au moment de la vente, d'une rente de 40 livres d'argent et de 10 livres de cire destinée à financer une messe quotidienne fondée par celle qui était décrite comme son aïeule, à savoir Agnès de Blaisy¹³³.

Agnès songea également à son salut, en particulier lors des dernières années de sa vie. Ses parents reposant dans la chapelle Saint-Georges de la Sainte-Chapelle de Dijon, elle fonda le 31 janvier 1406 une messe quotidienne dans la « chapelotte » (d'après un document du XVIII^e siècle), établie par son père en l'honneur de Notre-Dame et de Saint-Georges¹³⁴. Elle y attribua 40 livres de rente pour le chapelain, dont elle se réservait la présentation, ainsi qu'à ses héritiers détenteurs de Tarsul, mais également 10 livres de cire, le tout assigné sur ses terres de Tarsul. Le 13 avril 1423, elle remit la présentation du chapelain au chapitre de la Sainte-Chapelle de Dijon et renonça à la clause de rachat de la rente. Cette même année, Agnès institua également trois messes hebdomadaires à l'église de Brognon, avant de s'éteindre le 13 octobre 1424¹³⁵.

5. Conclusion

La carrière du couple formé de Robert de Florigny et d'Agnès de Blaisy à la cour de Bourgogne illustre parfaitement comment le service conjoint d'une famille pouvait renforcer sa position et son influence au sein de l'entourage princier. Ce phénomène traduit une vision profondément collective et familiale de ce service,

¹³¹ Leuglay : France, dép. Côte-d'Or, arr. Montbard.

¹³² DIJON, ADCO, B 11337, fol. 29r-30v.

¹³³ *Ibid.*, G 1200, n° 3. En ce qui concerne la moitié des terres de Monestoy, tenues en douaire de son premier mariage, celles-ci furent partagées après la mort d'Agnès entre le duc de Bourgogne et les enfants de Guillaume de Saint-Mesmes. Voir *Ibid.*, B 3207, fol. 1v-3r.

¹³⁴ *Ibid.*, G 1200. Voir également CHOMTON, *Saint-Bernard*, p. 155 ; CONTAMINE, Jean de Blaisy, p. 150-151.

¹³⁵ DIJON, ADCO, B 3207, fol. 3r-v ; C.-F. ROUSSEL, *Le diocèse de Langres. Histoire et statistique*, t. 3, Langres, 1878, p. 66.

dans lequel le couple œuvrait à la fois à la prospérité de sa propre lignée et au rayonnement de la Maison ducale. Même après la disparition de son époux, Agnès, incarna cette continuité, pérennisant l'héritage familial, tout en s'adaptant aux nouvelles dynamiques de la cour au fil des années, jusqu'à l'avènement de Philippe le Bon en septembre 1419.

Le service de Robert de Florigny et d'Agnès de Blaisy au sein de l'hôtel ducal ne se limita pas à une simple obligation militaire et domestique, mais s'inscrit dans une stratégie plus vaste, mêlant devoirs envers le prince, ambitions personnelles et transmission des valeurs et usages propres à l'élite nobiliaire¹³⁶. Malgré les épreuves imposées par les malheurs de la guerre et les revers de fortune qui mirent un terme aux carrières prometteuses des hommes de sa famille, Agnès poursuivit la sienne avec ténacité. Non seulement elle survécut aux générations suivantes, mais elle parvint également à préserver et transmettre les pratiques et les valeurs héritées du temps de Philippe le Hardi et Marguerite de Male.

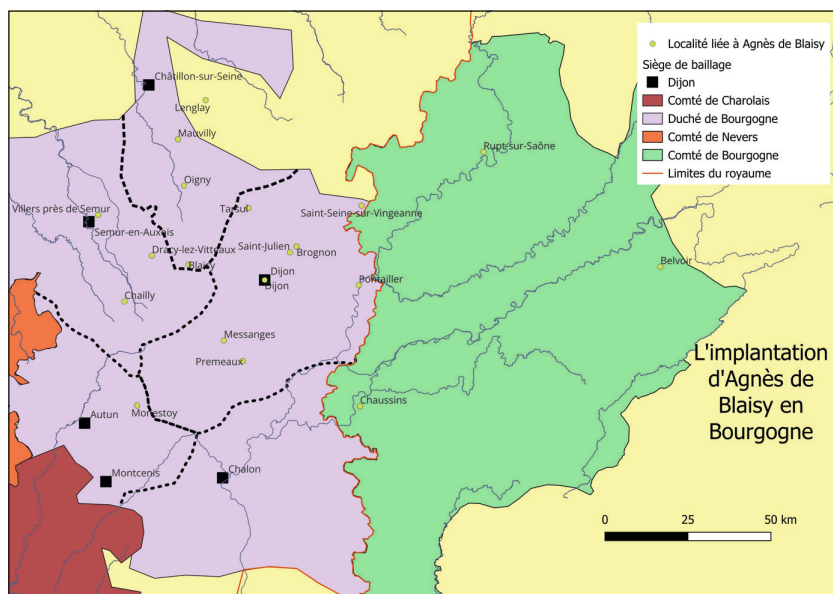


Fig. 2. Carte des possessions d'Agnès de Blaisy, dame de Florigny et de Brognon, en Bourgogne.

¹³⁶ Pour une vue d'ensemble, nous renvoyons à la synthèse de P. CONTAMINE, *Nobles et noblesse en France (1300-1500)*, Paris, 2021.